

L'invité

L'archaïsme d'une diversité de la culture étatisée

Jan Krepelka*

Les mots sont parfois étranges: si par «Révolution culturelle» il fallait comprendre «destruction de monuments culturels», entre autres exactions, «diversité culturelle» se traduit par «pouvoir souverain des Etats de restreindre la liberté culturelle de leurs citoyens».

Il en va ainsi de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'Unesco, ratifiée récemment par le Conseil des Etats. Ce n'est pas un hasard si la Convention indique que «nul ne peut invoquer les dispositions de la présente Convention pour porter atteinte aux droits de l'homme»: il était nécessaire de le préciser, puisque le reste du texte ne vise à rien d'autre qu'à faire passer la souveraineté des Etats avant les droits individuels des habitants de leurs pays. La «monoculture» imposée manu militari aux Afghans pendant les années talibans a

La «diversité» culturelle devient de cette manière un paravent commode pour un nationalisme culturel des plus surannés

pourtant bien montré jusqu'où peut mener la «souveraineté culturelle». La pseudo-diversité nationaliste que l'Unesco souhaite imposer est une menace pour la vraie diversité, celle qui résulte des libres choix des individus, nécessai-



*Collaborateur scientifique, Institut Constant de Rebecque, www.institut-constant.ch

rement diversifiés, contrairement à des décisions bureaucratiques prises au nom de pays entiers.

Dans une optique pluraliste et ouverte, il semblerait normal que chacun, quelle que soit sa nationalité et où qu'il réside, puisse choisir librement d'écouter la musique et regarder les films qu'il souhaite, d'où qu'ils viennent. Or, concrètement, la Convention implique bel et bien tout le contraire: elle enracine la légitimité pour le pouvoir politique de subventionner certaines productions culturelles, de limiter l'importation ou la diffusion d'autres productions, de décider à la place des radios et de leurs auditeurs quelle musique, de quelle «nationalité» doit être diffusée, ou encore de forcer les chaînes de télévision ou les cinémas à diffuser des productions «nationales». C'est à croire qu'un bon Suisse doit nécessairement apprécier le cinéma suisse – ou du moins européen. La «diversité» culturelle devient ainsi un paravent commode pour un nationalisme culturel des plus surannés. Astreints à financer une production qu'ils n'ont pas choisie, les individus disposent d'autant moins de ressources pour encourager des productions qu'ils apprécient, et donc préserver la diversité culturelle véritable.

Daucuns pourraient émettre des doutes sur la qualité – et donc l'utilité de préservation – d'une musique qui nécessiterait la contrainte étatique pour être écoutée ou de films qui nécessiteraient des quotas pour être vus. De même, lorsque des téléspectateurs sont prêts à financer une chaîne de télévision, ils le font volontairement, comme c'est le cas pour de

nombreuses chaînes privées. S'il est nécessaire de les y forcer par une redevance audiovisuelle, c'est bien qu'il est question de financer une production culturelle non souhaitée par tous ou partie de ceux qui doivent la financer. Là encore, ce n'est pas «la diversité» qui est imposée, mais bien plutôt une production culturelle particulière au détriment d'une autre. Ceux qui répètent à l'envi que la culture n'est pas une marchandise affirment en substance qu'un bien culturel ne doit pas pouvoir être choisi et financé librement, alors que le caractère particulier de la culture, subjectif et indépendant, représente justement une raison de plus pour la laisser au marché libre.

La culture n'a pas besoin de l'Etat pour exister: les entreprises du secteur privé, par exemple, soutiennent la culture à hauteur d'environ 400 millions de francs par an, alors que le commerce suisse de l'art, qui compte parmi les principaux centres mondiaux, représente quelque 3,2 milliards de francs par an. Sans compter les prix des prestations et les contributions volontaires de particuliers aux institutions culturelles. La subvention, de son côté, est une façon totalement inadéquate de financer la culture.

Un exemple en est donné par la fondation Pro Helvetia, financée par la Confédération, et qui dépense généralement environ un tiers de ses ressources en frais de personnel et d'exploitation. Certaines de ses activités ont été décrites comme «archaïques, chères et peu efficaces» par le Contrôle parlementaire de l'administration. Quoi que l'on puisse penser d'une production particulière soutenue par Pro Helvetia, il

faut bien voir qu'une subvention implique que des contribuables soient astreints à financer des productions culturelles qui peuvent aller non seulement contre leurs goûts, mais aussi contre leurs intérêts ou même leurs valeurs. Les discussions sur l'indépendance relative d'un art subventionné deviennent dès lors inévitables et insolubles. En politisant un domaine aussi subjectif que la culture, il devient tout simplement impossible de répondre de façon adéquate à ce problème, et les goûts personnels des décideurs politiques finissent par l'emporter.

Un prix unique du livre, qui pourrait bientôt voir le jour en Suisse, est un autre exemple de politique qui s'inscrit dans la logique de la Convention. Or, là encore, loin de protéger la diversité, une politique de ce type restreint l'accès à la culture et la liberté de choix. En France, une telle loi a permis de condamner en justice la librairie en ligne Amazon, qui peut pourtant difficilement être suspectée de nuire à la diversité vu l'étendue de son catalogue. Son «crime»: avoir proposé les frais de port gratuits à ses clients.

Avec l'avènement des nouvelles technologies et la diversité immense qu'offre Internet, il est devenu d'autant plus difficile de ne pas s'étonner du caractère contraint et archaïque de la culture assurée sous l'égide étatique. Il faut donc espérer que la Convention ne servira pas de prétexte aux autorités pour tenter de préserver voire renforcer leur emprise sur l'offre culturelle. Car la diversité qui compte vraiment pour la culture est bien celle des choix individuels, et non celle des bureaucraties.

Périscope

Besoin d'une intervention coordonnée sur le dollar

● La crise du crédit accélère la baisse du billet vert. Et la BCE ne va pas rivaliser avec la Fed pour baisser ses taux d'intérêt. Même la livre sterling baisse face à l'euro. Quant à la Chine, il faut être réaliste. Il faudra du temps pour que Pékin accepte une franche réévaluation de sa monnaie. Reste la voie de l'intervention de banques centrales. «Pour casser la spirale descendante du dollar, impressionner les marchés et influencer sur les anticipations des

Les Echos
www.lesechos.fr

opérateurs, les banques centrales du G7 doivent agir de manière concertée», écrit Christian de Boissieu, président du Conseil d'analyse économique, dans *Les Echos*. Les Américains eux-mêmes prennent conscience des inconvénients d'une dégringolade excessive. En Europe, une intervention est compatible avec le traité de Maastricht et l'indépendance de la BCE. Elle suppose un accord entre les autorités monétaire et politique. Les facteurs structurels ne disparaissent pas avec une intervention. Mais les banques centrales peuvent stabiliser les changes.

Changer des règlements créateurs de troubles

● La maladie a besoin d'un traitement agressif, selon l'éditorial de *Financial Times*. L'action doit être coordonnée. Il faut d'abord apporter l'assurance qu'il est sain de traiter avec les banques importantes. Deuxièmement, la politique monétaire doit être appropriée pour soutenir l'économie. Troisièmement, l'effort doit être accompagné par un soutien du dollar, car la fuite hors de la monnaie américaine risque de causer d'autres turbulences. Quatrièmement, il faut remplir la caisse à outils financiers. La Fed a dû faire appel à de nouveaux instruments pour aider Bear Stearns puisque c'est un courtier et non une banque. La question doit aussi être posée sur le sauvetage éventuel d'un groupe transfrontalier. Cinquièmement, il faut déjà remettre en question Bâle II et une comptabilité qui oblige à évaluer les postes au bilan au cours du jour.

Le fonds souverain d'Abu Dhabi veut être un exemple

● Youssef Al Otaiba, directeur des affaires internationales du gouvernement d'Abu Dhabi décrit, dans le *Wall Street Journal*, les objectifs de son fonds souverain, ADIA, et son mode de fonctionnement. L'objectif consiste à obtenir un rendement à long terme à partir des placements tirés des revenus du pétrole. Il doit profiter aux habitants d'Abu Dhabi et des Emirats arabes unis. Ce fonds existe depuis 30 ans, mais la crise financière précipite les événements et provoque des réactions à l'égard des fonds souverains. Abu Dhabi veut travailler en collaboration avec le FMI et les autres organisations internationales, appliquer les meilleures pratiques

THE WALL STREET JOURNAL.

d'investissement. C'est un investisseur passif qui «utilisera jamais son argent comme instrument de politique étrangère». Il ne cherche pas à obtenir un droit de contrôle, ni un siège au conseil d'administration, ni un pouvoir sur le management ou la stratégie. En outre 80% des investissements sont gérés par des conseillers externes. Par ailleurs, Al Otaiba déclare que les investisseurs et entreprises étrangères sont les bienvenues dans sa région. «Le libre flux de capitaux n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui.»

L'urgence se lit dans la créativité de la Fed

● L'impression s'amplifie, celle d'une nervosité, voire d'une quasi-panique de la Réserve fédérale. L'addition de mesures toujours plus créatives en soutien

Neue Zürcher Zeitung

d'une baisse des taux directeurs étonnamment large est un indicateur de la gravité de la situation, selon la NZZ. Non seulement elle baisse ses taux directeurs, mais un geste de 0,5% sera perçu comme pingre. La Fed a déjà baissé le taux d'escompte et accepté en collatéral pratiquement toutes les sortes de titres de crédit possibles. Elle n'est pas seulement inventive mais aussi généreuse.

E. G.

Analyse

Les crises financières se ressemblent et durent deux ans



Emmanuel Garessus

La crise financière s'étend, s'incruste et redistribue les cartes. Car il y a toujours un prix auquel un acheteur se présente. Même s'il faut beaucoup attendre ou, à l'image de JPMorgan dans le rachat de Bear Stearns, s'appuyer sur le prêteur de dernier ressort qu'est la Fed. «C'est à la hausse que l'on gagne de l'argent, mais c'est à la baisse que l'on fait fortune», écrit *Le Journal des Finances*. JPMorgan rachète le courtier sans devoir réduire ses liquidités, puisque la Fed apporte 30 milliards pour financer le rachat des actifs illiquides. James Dimon, patron de la banque, a une réputation à défendre. Lui qui préfère la boxe au golf avait fermé 15 gymnases mis à la disposition de ses salariés comme premier geste à la tête de sa banque.

Aujourd'hui, chacun se demande combien de temps durera encore la tempête. L'histoire permet de premières estimations. Les crises financières se ressemblent tellement que les économistes peuvent analyser leurs facteurs communs et leur durée. C'est le cas de Kenneth Rogoff, de Harvard, et Carmen Reinhart, de l'Université de Maryland*, dans un nouveau travail de recherche. Kenneth Rogoff est le plus connu, un ancien membre de la Réserve fédérale et du FMI, célèbre entre autres pour sa dispute avec Joseph Stiglitz.

Découvrant des parallèles entre les événements, tant quantitatifs que qualitatifs, il montre qu'une crise financière prend deux ans en moyenne et que la contraction de l'économie atteint 2%.

Mais parfois les turbulences sont extrêmes. Lors des cinq

pires catastrophes, qui ont touché la Finlande (1991), le Japon (1992), la Norvège (1987), l'Espagne (1977) et la Suède (1991), le recul de la production a même atteint 5% et la croissance est ensuite restée en dessous de la moyenne pendant encore trois ans.

La leçon essentielle du papier prend la forme d'un avertissement. Durant la période d'après-guerre qu'ils analysent, à travers 18 crises financières, de celle des crédits américains (1984) à la fin de Barings en Angleterre (1995), il est impossible d'en conclure que «cette fois, c'est différent». Les ressemblances prédominent.

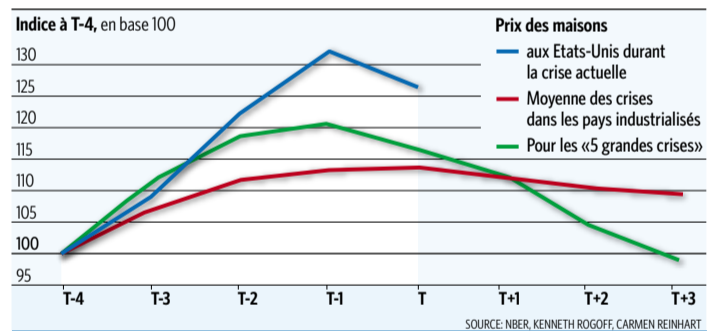
Rogoff et Reinhart observent d'abord une tendance à rationaliser les hausses qui précèdent l'éclatement d'une crise. On justifie par exemple la bulle internet par la hausse de la productivité. D'autres euphories boursières ou immobilières par d'autres innovations financières.

Lors des cinq pires crises financières de l'après-guerre, le recul de la production a même atteint 5%

Quand la crise éclate, la réalité apparaît à chaque fois différente. Dans le cas des «subprime», on montre du doigt la titrisation, telle qu'elle s'est traduite par l'émergence de CDO, ces paquets d'hypothèques recombinés et revendues, des instruments non transparents et illiquides, causes d'amortissements massifs lorsque le marché immobilier se retourne.

Les trois critères de comparaison employés par les deux économistes sont les actifs financiers, la croissance économique et la dette publique. A chaque reprise, ils analysent les courbes à l'aune de ces trois aspects. Ils montrent que la bulle de l'immobilier

L'immobilier et les crises



américain s'est traduite par une hausse des prix qui a dépassé d'environ 10% celle des cinq pires crises bancaires de l'après-guerre et de presque 20% la moyenne des 18 crises financières.

Par contre, la baisse des actions des cinq grandes crises s'est déclenchée bien plus tôt dans le fil des événements. Sans doute en raison du soutien manifeste de la Fed.

L'évolution actuelle des comptes courants américains a suivi une courbe identique aux crises précédentes, avec une accélération du déficit jusqu'à l'éclatement des turbulences. Mais en niveau, le déficit a été constamment supérieur aux événements passés.

Ensuite, la baisse du PIB suit pour l'instant la moyenne des crises des pays industrialisés plutôt que celle des cinq grandes catastrophes bancaires. Mais Rogoff avertit d'emblée qu'il est trop tôt pour se réjouir.

Enfin, la dette publique des Etats-Unis suit la courbe moyenne des crises d'après-guerre. Ce facteur est qualifié de «précurseur de crise universel». Une particularité tout de même de la crise actuelle: elle accompagne une augmentation massive de la dette privée.

Les crises financières sont précédées habituellement d'une libéralisation financière. Quant à leur déroulement, les ressemblances dominent, expliquent Rogoff et Reinhart. Une chance: l'inflation est encore assez basse

et les Etats-Unis n'ont pas des taux de change fixes.

Cette froide comparaison est instructive, mais elle a un tort majeur. Elle omet de se pencher sur les banques centrales. Pourtant, chacun reconnaît que leur rôle, dans la création de bulles ou dans la gestion de leur éclatement, est considérable.

L'étude de la crise actuelle indique effectivement un parallélisme étonnant avec les courbes des autres catastrophes financières. Mais, comme l'a présenté Martin Feldstein, président du NBER et ex-chef des conseillers économiques de Ronald Reagan, celle-ci a de bonnes chances d'être plus grave. L'emploi du levier financier et de l'endettement a dépassé l'entendement. Il prolongera dangereusement les turbulences actuelles. Tout le système économique a abusé de la dette, des grandes banques aux privés en passant par les Etats, le private equity et les hedge funds. Les banques centrales ont raison d'employer tous les moyens en leur présence pour assurer la liquidité du système et d'œuvrer au rétablissement de la confiance. Mais le processus durera sans doute plus de deux ans. Une bonne nouvelle? La réduction du levier a un énorme effet anti-inflationniste.

* «Is the US Subprime financial crisis so different?» Kenneth Rogoff, Harvard, et Carmen Reinhart, University of Maryland, National Bureau of Economic Research.